PRÉPARATION À L'HABILITATION DU PERSONNEL REALISATION DES OPERATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BE Manœuvre/BS



OBJECTIF	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Etre capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors d'opération d'ordre électriques.	Personnel amené à faire des manœuvres de matériel électrique, réarmer un disjoncteur. Tout personnel chargé de réaliser des interventions BT élémentaires (remplacement et raccordement	Avoir les compétences techniques nécessaires Pas de contre indication médicale

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de10 personnes maximum.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

Selon Norme NF C 18-510

25.52111 2 10 010			
THÉORIE		PRATIQUE	
 la consignation en BT. Mission du chargé d'intervention BS. Interventions en BT, intervention de petit fusibles, de lampes et des accessoires d'a 3. La sécurité lors des opérations	ngers du courant électrique. vrages électriques. ement, les documents écrits. es risques, procédures à mettre en œuvre. dépannage et de connexion, remplacement de appareils d'éclairage	 Mise en application pratique. Manœuvres simples sur installations BT Revue des dangers inhérents à ces différents équipements. Prévoir une partie pratique dans l'établissement du salarié Mise en application pratique des règles de sécurité (la consignation, utilisation des EPI et du VAT). Effectuer une intervention de remplacement (fusible, lampe, socle de prise ou interrupteur). Effectuer une intervention de réarmement d'un dispositif de protection. Revue des dangers inhérents à ces différents équipements. Utilisation des outillages et des appareillages en sécurité 	
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES	
2 jours	- En entreprise - En centre	Test théorique et évaluation pratique.	

PÉDAGOGIE

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans la NF C 18-510. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants...) et de support stagiaire.

Les moyens utilisés seront <u>les plus adaptés possibles</u> pour permettre de visualiser les risques et les mesures de prévention applicables.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur maquette et armoire électrique de formation, contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

Pour les stages en entreprise: prévoir une salle de formation ainsi qu'une installation électrique sécurisée et adapté à la réalisation d'exercices et de tests pratiques (selon titre d'habilitation).

VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR
-----------------------	-----------------------

A l'issue de la formation, si réussite aux évaluations, UCFE délivrera à l'employeur un avis pour l'habilitation du personnel et une attestation de stage.

EPI adapté pour la partie pratique : chaussures de sécurité, gants ...

Recyclage recommandé tous les 3 ans.
Les titres d'habilitations doivent être examinés au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire